

Activité n° 7 : Actions de sécurité civile et de gestion de crises

Finalités	
Finalité 1	Annuaire opérationnels
Finalité 2	Dispositifs d'informations et d'alertes
Finalité 3	Formations de sécurité civile
Finalité 4	Indemnisation des membres de jurys de secourisme
Finalité 5	Agrément des associations
Finalité 6	ERP
Finalité 7	Gestion des habilitations et Vigipirate (PGSN)
Finalité 8	Lutte contre les frelons asiatiques (liste des professionnels)
Finalité 9	Déclaration de spectacles pyrotechniques et certificats d'artificiers
Finalité 10	Exercices de sécurité civile (plastrons)
Finalité 11	Instruction des dossiers de sécurisation des grands rassemblements
Bases de licéité	
RGPD	Oui 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Oui
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Professionnels et acteurs du secteur privé
	Membres des jurys, conseils et commissions
	Usagers (candidats/volontaires et bénévoles)

	Agents des partenaires publics (collectivités territoriales, SDIS etc.)
	Élus
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées
	Éléments relatifs à la vie professionnelle
	Éléments d'ordre économique et financier
Catégories de destinataires	
	Agents du SIDPC
	Corps préfectoral
	Services en charge des règlements
	Autres administrations (SDIS, forces de l'ordre, communes etc.)
	Ministère de l'intérieur (DGSCGC)
	Personnes concernées
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	Pas de durée légalement prévue
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	27/05/2024

